



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

## EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 6 février ajournée au 20 février du Conseil de cette municipalité, le calendrier 2017 des séances ordinaires a été modifié :

2017-2002-305

### MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR 2017

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers de modifier le calendrier des séances ordinaires adopté le 7 novembre 2016 par la résolution 2016-0711-426 afin de modifier le lundi 1<sup>er</sup> mai 2017 pour le mardi 9 mai 2017.

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier conformément au Code municipal.

**ADOPTÉ**

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2017

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront le lundi et débuteront à 19 h :

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront (sauf exception) le lundi et débuteront à 19 h :

4 janvier (mercredi)  
6 février  
6 mars  
3 avril  
9 mai (mardi)  
5 juin

3 juillet  
14 août  
11 septembre  
2 octobre  
13 novembre  
4 décembre

Donné à Crabtree ce, 21 février 2017

**Pierre Rondeau**

.....  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Pierre Rondeau**

Je soussigné(e), .....  
Nom  
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **21 février 2017** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **21 février 2017**

.....  
*Pierre Rondeau*